

# Le parc privé en question

Au sommaire de ce numéro 3, un dossier spécial consacré au parc privé. Seront ainsi abordés son rôle social et celui qu'il joue sur le marché du logement. Nous nous interrogerons également sur ce que représente, en termes de nombre de logements et de population logée, ce qu'il est convenu d'appeler le parc social de fait. En outre, nous reviendrons sur la loi Solidarité et Renouvellement Urbains qui a largement pris en considération les questions de l'habitat privé à travers la réorganisation de l'ANAH ou les mesures spécifiques pour les copropriétés dégradées.

D'autres études ont également fait l'objet de réflexions toutes aussi riches les unes que les autres. Il en va ainsi du processus d'évaluation de l'enquête initiée par le SPIR (*Stratégies pour la Promotion de*

*l'Innovation en Régions*) sur le thème de la conception et de la réalisation d'un habitat abordable. L'étude sur les marchés immobiliers et fonciers en région Rhône-Alpes, quant à elle, a fourni des éléments intéressants sur la progression des prix de l'habitat, tant individuel que collectif, et révèle des disparités à l'échelle départementale.

Enfin, nous prendrons connaissance de l'article 201 de la loi SRU intégrant les Agences Départementales pour l'Information sur le Logement dans le Code de la construction et de l'habitation. Cette décision sonne comme une reconnaissance du travail accompli sur le terrain par les soixante agences départementales. Nous verrons le rôle qu'elles jouent tant pour les accédants à la propriété que pour les locataires ou encore les bailleurs privés.

## Hommage

Cet éditorial ne serait pas complet si nous n'évoquions la mémoire de celui qui a participé à l'élaboration de la politique de logement dans notre région ainsi qu'à la naissance et à l'épanouissement de l'Observatoire. Claude COTTET nous a quitté, discrètement, pendant l'été. Pour les membres de l'Observatoire Régional de l'Habitat et du Logement, Claude COTTET faisait partie de notre aventure commune.

A travers sa mission professionnelle au Crédit Foncier, puis en tant que retraité actif à la présidence régionale de la Propriété Immobilière, Claude COTTET nous a fait partager sa grande connaissance des multiples facettes du monde du logement et de ses acteurs. La prise

en compte du logement privé dans les réflexions régionales était son ambition. L'Observatoire lui doit cette orientation forte que les institutions étaient peut-être moins enclines à prendre en considération tant l'action publique dans le domaine du logement est historiquement marquée par le poids du logement social public.

A ces compétences professionnelles, Claude COTTET ajoutait des qualités humaines d'écoute et de sensibilité précieuses. Il a toujours su nous accueillir, nous conseiller et ce, de façon aussi discrète qu'efficace. Le côtoyer était un enrichissement permanent.

La rédaction des Cahiers salue sa mémoire, au nom de tous les membres de l'ORHL.